

QUE NE ME LE DISIEZ-VOUS PAS PLUS TOT ?

TEXTE DEPOSE A LA SACD

Son utilisation est soumise à l'autorisation de l'auteur via la SACD

Pour plus de précisions et pour obtenir la suite de cet extrait :

christian.moriat@orange.fr

Dialogue pour 2H

Humour de pandore

Durée : 5mn

A : Bonjour Monsieur le Brigadier.

Le Brigadier : Bonjour.

A : Je suis venu déposer plainte contre X.

Le Brigadier : Qui c'est ce X que vous semblez si bien connaître ?

A : C'est justement parce que je ne le connais pas que je l'ai appelé X.

Le Brigadier : En somme vous n'êtes pas sûr de son identité ?

A : Pas sûr du tout. Non. J'aurais même très bien pu l'appeler Y ou Z.

Le Brigadier : A ce que je vois, vous n'êtes guère fixé...

Tous les mêmes, ces plaignants ! Si vous ne connaissez pas le nom de votre malfaiteur, comment voulez-vous que je coure après ?

En plus, c'est grave ce que vous me racontez-là. C'est très grave de vouloir faire endosser à des tiers, des méfaits qu'ils n'ont peut-être pas commis. Cela pourrait vous coûter cher.

A : Comment voulez-vous que je l'appelle, si je ne le connais pas ?

Le Brigadier : Vous auriez pu dire : « Bonjour Monsieur le Brigadier. Je suis venu déposer plainte contre « *quelqu'un que je ne connais pas.* » Cela vous aurait évité d'accuser ce pauvre X qui n'est sans doute pour rien dans votre affaire. »

A : Ah !

Le Brigadier : Simple question de bon sens. Si vous pouviez me refaire votre entrée en

matière.

A : Que je vous refasse... ?

Le Brigadier : Oui. Ca ne va pas vous prendre bien longtemps. De toute façon, s'il y a eu méfait, votre malfaiteur doit être loin à présent. Alors... un peu plus, un peu moins. Attendez ! Je vous mets en condition... : Je suis de permanence à la Brigade. Et je suis en train de lire « *Nous deux* ». A ce moment-là, vous entrez comme un fou et vous me dites...

A : (*Haletant*) Bonjour Monsieur le Brigadier. Je suis venu déposer plainte contre « *quelqu'un que je ne connais pas.* »

Le Brigadier : Que ne me le disiez-vous pas plus tôt ? On aurait gagné du temps... Et moi, je vous réponds : « Oui ? C'est à quel sujet ? »

A : Au sujet d'un vase qui a été dérobé.

Le Brigadier : De quel vase s'agit-il ?

A : Il s'agit d'un vase en cristal de Bohème, qui faisait à peu près 30cm de haut. Il ne valait pas bien cher. Sa valeur était purement sentimentale. Il...

Le Brigadier : Je vous arrête. Les consignes sont bien précises à ce sujet. (*Sortant une photocopie*) Pour tout objet volé de moins de 50 cm, la plainte est irrecevable. Voyez, vous m'auriez dit « 51 » on était dans les clous.

A : C'est bien ma veine.

Le Brigadier : Je regrette, Monsieur.

A : Moi aussi.... Seulement, il n'y a pas que le vase qui a été dérobé, il y a aussi le coffre-fort dans lequel il était enfermé.

Le Brigadier : Que ne le... Que ne le me... Que ne me le disiez-vous pas plus tôt ? Parce que, ça change tout ! Combien pesait-il ce coffre ?

A : Au moins 450 kg. Et il mesurait 1m20 de haut pour 60 cm de large et 50 de profondeur. Sa...

Le Brigadier : A part le vase, qu'est-ce qu'il y avait encore dans le coffre ?

A : Des titres, quelques bijoux de famille et plus de 50 000 euros en liquide. Mais, comme

je vous l'ai dit, le plus grave, c'est le vase qui a été dérobé. Il n'avait pas une grande valeur marchande, mais...

Le Brigadier : (*Après avoir consulté sa photocopie*) Je vous arrête. Les consignes sont bien précises à ce sujet. Pour tout coffre-fort volé de moins de 500kg, la plainte est irrecevable. Voyez, vous m'auriez dit « 501 » on était dans les clous.

A : C'est bien ma veine.

Le Brigadier : Je regrette, Monsieur.

A : Moi aussi... Seulement, après avoir dérobé le vase et le coffre-fort, les voleurs ont également mis le feu à la maison.

Le Brigadier : Que le ne ... Que ne le me me...

Pour l'intégralité du sketch, contactez :

christian.moriat@orange.f